

# CAMPAGNE RÉGIONALE DE SENSIBILISATION AU CADRE DE SENDAI POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

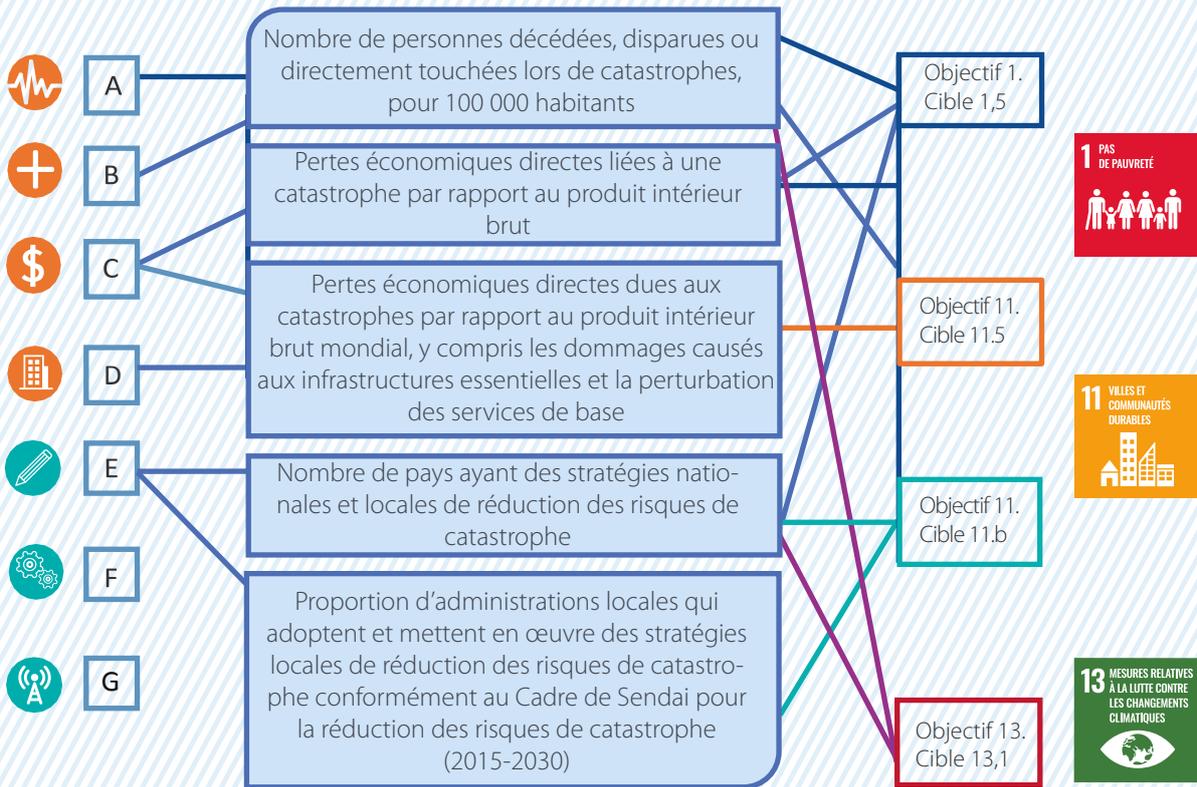
## INCIDENCES SUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE

- ✓ Le nombre de déplacements internes dus à des catastrophes n'a cessé d'augmenter en Afrique au cours des deux dernières décennies.
- ✓ Les principaux facteurs qui déterminent les déplacements internes en Afrique sont les inégalités, les conflits, la dégradation de l'environnement, les changements climatiques et les effets disproportionnés des catastrophes.
- ✓ Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 est un instrument important créé pour lutter contre les déplacements internes dus aux catastrophes grâce à la prévention, à des mesures de soutien aux migrations internes ou transfrontalières, le cas échéant, et à des solutions durables pour les migrants.
- ✓ La rareté des données continue d'entraver l'élaboration de politiques fondées sur les faits et d'empêcher un débat public éclairé sur les déplacements internes en Afrique.
- ✓ Des cadres tels que le Programme d'action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 en Afrique, élaboré par la Commission de l'Union africaine, et le Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophe ont été créés pour soutenir les pays africains dans leurs efforts de mise en œuvre du Cadre de Sendai.
- ✓ Le Forum régional africain pour le développement durable et la Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique figurent parmi les principales instances pour des actions intégrées en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques et de développement durable.

## Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 a été adopté en 2015, en même temps que deux autres accords historiques - le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il engage les gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des plans pour

réduire les risques de catastrophe. Grâce aux 38 indicateurs permettant d'en suivre les progrès, la mise en œuvre du Cadre de Sendai devrait à son tour renforcer la réalisation des objectifs de développement durable. La figure ci-dessous montre les liens entre le Cadre de Sendai et les Objectifs de développement durable.



## Objectif, résultat, priorités et cibles du Cadre de Sendai

Le Cadre a pour objectif de "réduire sensiblement les risques de catastrophe et les pertes en termes de vies humaines, de moyens de subsistance et de biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays".

Le résultat escompté est "d'écarter les nouveaux risques de catastrophe et réduire les risques existants en prenant des mesures intégrées et globales dans les domaines économique, structurel, juridique, social,

culturel, environnemental, technologique, politique et institutionnel et dans les secteurs de la santé et de l'éducation qui permettent d'éviter l'exposition aux aléas ou de réduire la vulnérabilité aux catastrophes, qui améliorent la préparation à l'intervention et aux activités de relèvement, et qui renforcent ainsi la résilience".

En outre, le Cadre de Sendai définit quatre priorités d'action et sept cibles pour réduire et prévenir les risques de catastrophe et renforcer la résilience (voir encadrés 1 et 2).

### Encadré 1 : Cadre de Sendai - priorités d'action

- Comprendre les risques de catastrophe.
- Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer.
- Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience.
- Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

## Encadré 1 : Cadre de Sendai - sept cibles

### Réduction :

- (a) De la mortalité due aux catastrophes ;
- (b) Du nombre de personnes touchées lors de catastrophes ;
- (c) Des pertes économiques directes liées à une catastrophe ;
- (d) Des dommages causés par les catastrophes aux infrastructures essentielles et de la perturbation des services de base (comparaison des pertes moyennes entre les périodes 2005-2015 et 2020-2030, par rapport à la taille de la population ou de l'économie d'un pays) ;

### Augmentation :

- (e) Du nombre de pays ayant des stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe ;
- (f) De la coopération internationale pour le développement ;
- (g) Du nombre et de l'accessibilité de dispositifs d'alerte rapide multirisques et d'informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe.

## Le risque de déplacement et ses facteurs dans le Cadre de Sendai

Le risque de déplacement est une fonction de l'exposition aux dangers et de la vulnérabilité et s'exprime comme suit :

Risque = Exposition X danger X Vulnérabilité

La dégradation de l'environnement, l'évolution démographique, les changements climatiques et la croissance économique sont autant de forces majeures à l'origine des migrations. Des termes tels que "déplacement", "évacuation" et "mobilité humaine" sont employés dans le Cadre pour décrire les différents types de mouvements qui peuvent se produire à la suite d'une catastrophe à déclenchement lent ou rapide. Pour faire face à ces facteurs, la Commission de l'Union africaine a élaboré le Programme d'action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 en Afrique. Ce programme d'action contribue également à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

Il est essentiel de s'attaquer aux facteurs à l'origine des déplacements et des migrations de manière systématique et globale pour atteindre l'Objectif de développement durable 10 du Programme 2030, en particulier la cible 7 - faciliter les migrations et la mobilité des personnes de manière ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en

œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées. Par conséquent, il est important de promouvoir des outils et des mécanismes permettant de garantir des actions intégrées en matière de réduction des risques de catastrophe et d'atteindre d'autres objectifs de développement durable. Le Forum régional africain pour le développement durable et la Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique figurent parmi les principales instances pour des actions intégrées en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques et de développement durable. L'une des plus grandes lacunes dans la planification efficace des déplacements, cependant, est l'insuffisance de données ventilées par genre, sexe, situation socio-économique et autres caractéristiques qui aideraient les pays à cartographier, comprendre et prévoir avec précision le risque de déplacement en Afrique et, en fin de compte, à concevoir des actions intégrées. Diverses organisations ont mis au point des modèles permettant de prédire le risque de déplacement, mais avec des limites.

### **À propos du Centre africain pour la politique en matière de climat**

Le Centre africain pour la politique climatique fournit, sur demande, des connaissances sur les changements climatiques en Afrique. Il répond à la nécessité d'améliorer les informations climatiques et de renforcer l'utilisation de ces informations pour la prise de décision en Afrique en renforçant la capacité analytique, la gestion des connaissances et les activités de diffusion.

### **Contact:**

Centre africain pour la politique en  
matière de climat  
Commission économique pour  
l'Afrique  
Avenue Menelik II, P.O. Box 3001  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Site web : [www.uneca.org/acpc](http://www.uneca.org/acpc).

### **Financé par :**

